

## Eduquer et former les jeunes au développement durable : un enjeu international

### Création d'une plate-forme transfrontalière d'échanges d'expériences et de production d'outils didactiques

**Les informations et documents actualisés seront regroupés sous [www.bne.lu/erasmus](http://www.bne.lu/erasmus)**

**Vu le délai ERASMUS court, nous vous invitons à nous contacter dans les meilleurs délais.**

#### **Description du projet:**

*Qu'est-ce que le projet peut offrir aux enseignants participants?*

- Accès dès à présent à un riche fonds de ressources pédagogiques bilingues (français et allemand) tels que textes, fiches de travail, matériel d'information etc. pour aborder les sujets ayant trait au développement durable de façon transversale, systémique et coopérative dans les classes du secondaire et secondaire technique.  
Version Internet (FR&DE): <http://www.cahiers-developpement-durable.be/>  
Une version en format éditable est téléchargeable sous : <http://www.bne.lu/ERASMUS>.
- Échange de ressources et de concepts avec des collègues issus de l'éducation, du monde associatif et privé des régions francophones et germanophones.
- Mise en lien (mapping) des ressources et des thématiques ayant trait au développement durable avec le curriculum des différentes branches en vue d'une intégration de ces sujets d'actualité dans les cours existants.

*Qui peut participer ?*

- Le projet s'adresse à tous les enseignants intéressés de toutes les branches d'enseignement de l'enseignement secondaire, secondaire technique et professionnel.

*Qu'est-ce que le projet peut offrir aux écoles participantes?*

- Un dossier développement durable à destination des lycées qui contient des inspirations pour des sujets pédagogiques « développement durable » pouvant impliquer des projets phare au niveau de l'école et de la classe, mais aussi le « state of the art » des aspects techniques (politique d'achat, nettoyage, énergie, alimentation etc).
- Échange et mise en commun d'expériences avec des acteurs scolaires ayant entamé des démarches similaires
- Accompagnement ponctuel par des experts extrascolaires pour les sujets susmentionnés

*Quel est l'engagement des partenaires individuel(le)s / enseignant(e)s?*

- Pour participer au projet aucun engagement formel n'est demandé. Le travail sera entamé dans un esprit ouvert et coopératif. Chaque participant décidera lui-même de son niveau d'engagement. Les partenaires institutionnels du projet seraient cependant intéressés à réunir les démarches entamées sous l'égide d'un projet ERASMUS+.
  - Le passage par un projet Erasmus pourrait permettre le financement d'activités communes, la mise à jour de l'outil didactique de base (Les Cahiers du D.D.) en le rendant compatible avec les législations des pays ou régions participants, la création de nouveaux outils, leur mise en forme et traduction éventuelle,...
- date limite de dépôt pour le projet finalisé: 29 mars 2017

*Quelles sont les attentes des partenaires institutionnels?*

- Mise à disposition du collectif des ressources que vous avez adaptées au niveaux de vos différentes classes et sections en vue de promouvoir une culture d'échange et de soutien mutuel, et ce à l'échelle des régions germanophones et francophones
- Mise à disposition d'autres ressources, partenaires ou méthodes que vous jugez utiles pour aborder la thématique
- Communication de vos attentes et besoins en tant qu'expert/connaisseur de vos élèves
- Évaluation de l'utilité des différentes ressources proposées pour votre enseignement
- Mise en relation des ressources et thématiques avec le curriculum des différentes branches pour en assurer l'utilité et la pertinence
- Documentation de bonnes pratiques

*Quels sont les objectifs du projet ?*

- Aboutir à un compendium de ressources éducatives libres (REL) incluant (textes, fiches de travail, graphiques, audio, vidéo, applications interactives, programmes etc.)
- associer des partenaires extrascolaires pour réaliser une pédagogie de l'école ouverte et innovante axée sur le vécu des élèves (dimensions sociales, citoyennes, économiques et écologiques)
- Construction d'une pédagogie de l'EDD adaptée aux besoins de vos élèves

*Quelle « définition » d'éducation au développement durable est à la base du projet ?*

- Le projet se base sur les objectifs du développement durable des nations unies (sustainable development goals) et cherche la promotion des concepts et méthodes tels que définis dans le cadre de la décennie de l'éducation au développement durable de l'UNESCO et transposés dans les stratégies nationales y relatives.

Stratégie luxembourgeoise : [http://bne.lu/wp-content/uploads/2017/02/strategie\\_dev\\_durable.pdf](http://bne.lu/wp-content/uploads/2017/02/strategie_dev_durable.pdf)

- Les acteurs extrascolaires seront tenus à s'orienter sur la charte EDD telle qu'elle a été élaborée dans un processus ouvert entre les acteurs de l'éducation au développement durable sur initiative du comité interministériel de l'éducation au développement durable au Luxembourg. [http://bne.lu/wp-content/uploads/2017/02/RecueilED\\_Charte\\_05.pdf](http://bne.lu/wp-content/uploads/2017/02/RecueilED_Charte_05.pdf)

*Comment les ressources seront structurées et quel contrôle de qualité sera mis en place ?*

- Pour ne pas alourdir le processus d'échange inutilement les ressources seront structurées et validées par au moins un groupe de travail interdisciplinaire dans chaque pays. Un échange régulier entre ces groupes de travail est prévu.
- Au-delà des échanges directs entre les partenaires du présent projet, les ressources regroupées de cette manière seront par la suite mises à disposition des plate-formes de distribution éducatives nationales et régionales (intégration directe dans curriculum etc.). La décision finale incombe évidemment aux autorités respectives en charge de ces plate-formes.

*Quels sont les porteurs institutionnels du projet ?*

À l'heure actuelle la liste des partenaires institutionnels se présente comme suit :  
Au Luxembourg ;

- Ministère du développement durable et des infrastructures,
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enfance et de la jeunesse (SCRIPT)
- Comité interministériel de l'éducation au développement durable

En Belgique les partenaires pressentis sont :

- Le collectif des écoles en développement durable
- L'Asbl Education et formation au développement durable (auteurs et promoteurs des Cahiers du développement durable)

*Comment participer ou savoir plus ?*

Pour avoir de plus amples renseignements, vous inscrire à une séance d'information ou organiser un échange dans votre propre lycée, veuillez vous adresser à Monsieur S. Jungen ([steve.jungen@men.lu](mailto:steve.jungen@men.lu)) au Ministère de l'éducation nationale ou Madame MP Kremer au Ministère de l'environnement ([mariepaule.kremer@mev.etat.lu](mailto:mariepaule.kremer@mev.etat.lu)).